

# La nuit du ramadan sur une chaîne publique, il dit quoi le CSA ?

écrit par Samia | 31 mai 2019



Écœurée. Je suis écoeurée, le réveil , hier, a été rude

Samedi soir, mon mari, à côté de moi, regarde une émission de foot à la télé, tout footeux qu'il est, pendant la pub, il zappe. Et là surprise, j'entends une animatrice dire que cette soirée du ramadan est très réussie.

Hein ! Quoi ! Une soirée du ramadan à la télé française. Horreur !

Bachibouzouk ! Tonnerre de Brest ! Comme dirait le capitaine Haddock.

L'émission, plus précisément, se nomme « *La Nuit du Ramadan* » et cela se passe sur France 2, chaîne publique, payée par nos impôts !!!

Est-ce une farce ? Ai-je bien entendu ?

Le petit écran ne m'intéresse plus depuis longtemps, tout formaté qu'il est. Il ne me ressemble pas, il ne parle que de pauvres musulmans discriminés, victimes de vilains méchants

populistes, lépreux, comme dirait Pinocchio Macron, tout le contraire de ce qui me définit. Mon identité est à des années lumières de l'islam, de la discrimination, l'intégration, je n'ai pas à le faire puisque les valeurs de la République coulent dans mes veines. Je n'y vois quasiment jamais, à quelques exceptions près, d'apostats de l'islam, de gens issus d'Afrique du Nord qui plébiscitent la laïcité, les valeurs humanistes de la France, de non musulmans parlant vrai. Nous n'avons droit qu'à des malhonnêtes comme Bellatar, Marwan Muhammad et plus si affinités, sans parler des islamogauchistes. Les exemples ne manquent pas, ils sont pléthore : Laurent Joffrin, Claude Askolovitch, Étienne Liebig (les GG), Clément Viktorovitch, etc etc. Pleurnicheries et compagnie, sur les déboires des pauvres musulmans en France, comme s'ils étaient obligés d'y vivre.

La Terre ne se réduit pas qu'au territoire national, d'autres cieux existent, que je sache. Théoriquement, tout adepte de l'islam devrait faire sa hijra (émigrer vers une terre d'islam) mais, comme beaucoup d'entre nous le disent sur RR, l'hypocrisie mahométane n'a pas de limite. Quitter la terre mécréante, c'est renoncer aux mille bienfaits qu'elle offre : les logements quasi gratuits, les allocations diverses et variées, le confort matériel, l'assouvissement des besoins primaires comme se nourrir, s'habiller...

Voyez ces deux courtes vidéos sur la hijra, elles sont très instructives sur l'incompatibilité congénitale de l'islam avec notre bien chère France.

.

Après ce bref détour, en lien quand même avec le choc ressenti hier soir, je reviens vers l'émission, objet du délit.

Je ne la connaissais pas, ni n'en avais entendu parler.

Qu'est-ce que c'est que ce machin ? Une émission qui promet, qui donne la part belle au ramadan. C'est quoi le but ? Hein ? Les dhimmis de France Télévision !

Nous faire croire que le ramadan, c'est génial, c'est les mille et une nuits, c'est l'islam des lumières du pipoteur Malek Chebel, qui ne pourra plus, soit dit en passant, déverser ses torrents de mensonge.

Après les pubs communautaires (mektoub.fr), les inaugurations de mosquées par nos politiciens véreux, voilà que pointe le bout de son nez du ramdam à la télé.

.

Cette pratique, que certains ont l'air de trouver tout à fait charmante, moi, je la hais depuis toujours. J'ai dû me la coltiner à un moment de ma vie, à mon plus grand désespoir. Dès que j'ai pu, fini, basta, on arrête les conneries.

Cette pratique est, sous ses airs de je n'y touche pas, toxique à bien des égards. Le plus délétère, néfaste, c'est quand elle fait ressortir la police de la charia qui sommeille en beaucoup de musulmans. Faut pas faire ça, et ceci, et cela, et na na à longueur de journée. Haram ! Haram ! Encore haram !

Surveillance rapprochée, rappel à l'ordre plus ou moins musclé, voilà ce que, mine de rien, cautionne ce type de programme.

.

**Honte donc à France 2 !!! D'autant plus, quand on voit comment cette chaîne publique se permet de présenter cette émission.**

« La Nuit du ramadan 2018 » célèbre la fête, le métissage, la solidarité, la réussite et la féminité. Le message est porté par les musiques et les voix de femmes qui mettent leur talent et leur célébrité au service d'un engagement citoyen transcendant les frontières et les origines.

Depuis le Cabaret sauvage, à Paris, et en présence d'un public nombreux et chaleureux, assistez à un feu d'artifice de musiques, de chants et de rythmes, nourris aux sources des rencontres et du dialogue des cultures de France, du Maghreb et du monde.

Avec Chimène Badi, Imany, Amel Wahby, Massa Bouchafa, Hind Chraïbi, Madame Monsieur, Fatoumata Diawara, Nâdiya, Antsa & Mendrika, Kimberose, Samira Brahmia.

Myriam Seurat recevra également sur le plateau cinq personnalités dont la réussite personnelle est aussi synonyme d'engagement citoyen. Le compositeur Tarik Benouarka, la créatrice Nouria Nehari, le sociologue Amar Dib ainsi qu'Aïcha et Zaïra Mostefaoui.

<https://www.francetelevisions.fr/la-nuit-du-ramadan>

Comme chaque année, «La Nuit du ramadan» est un rendez-vous qui célèbre la rencontre des chants et des musiques du monde. L'émission est aussi un miroir de la richesse du patrimoine artistique de la France dans toute sa diversité. L'édition 2019 de «La Nuit du ramadan», placée sous le signe de la spiritualité et de la citoyenneté, invite à une soirée de fête avec une pléiade d'artistes populaires, au Cabaret Sauvage à Paris. Des personnalités du monde associatif et culturel viennent par ailleurs témoigner de leur parcours, de leur engagement et des valeurs qui les animent.

<https://www.france.tv/france-2/la-nuit-du-ramadan/991433-la-nuit-du-ramadan.html>

PS : Ah ! Ah ! Les musiques du monde, oui mais de quel monde ? Celui apparenté à l'islam ! Et sous quelle présentation ? En lien curieusement avec une pratique islamique tendancieuse ! Vous avez dit bizarre ? Pas, apparemment, pour les dhimmis de France 2. J'aime la musique française mais pas que. Mais, cette façon de nous amener, soit disant, à apprécier d'autres sonorités, est juste une manière déguisée de rendre l'islam respectable et faisant partie, qu'on le veuille ou non, du paysage français.

Et l'engagement des acteurs associatifs, en faveur de qui, de quoi ? La réponse est limpide comme de l'eau de roche.

### **Note de Christine Tasin**

La loi de 1905 spécifie pourtant que la République ne reconnaît et ne subventionne aucun culte. Or, en fêtant la nuit du Ramadan, il y a reconnaissance par les chaînes publiques donc par l'Etat. Et quand on connaît le prix des émissions de télé, c'est une sacrée subvention à l'islam...